

Nancy 11 Novembre 1901

Mon bon cher ami,

Je suis un peu troublé par
un passage de votre dernière lettre
et il me paraît nécessaire que la
chose soit éclaircie sans retard. C'est
à propos de la traduction du God-
win allemand. Vous m'avez dit que
vous vous êtes tenu sur une certaine
réserve avec M. Cahon et ce qui
me concerne, puisque vous ne savez
plus bien ce qui avait été convenu
entre lui et moi, relativement à la
partie que j'ai devais traduire.

Mais il n'a rien été convenu

du tout entre M. Ponce et moi par
cette excellente raison que je n'ai
jamais correspondu avec lui et ne
l'ai vu qu'une seule fois en
juillet 1900, sans qu'il fut alors
question de la répartition définitive.

C'est au printemps, lorsqu'une
me fête connaît les dates arrêtées
par le Comité pour la publication de
la traduction que j'en déclare
hors d'état de promettre tout le
chéat de famille pour 1902 et que
je demande à être réintégré à la
Section : du Mariage, en même
temps que mes demandes, j'en suis
à être déchargé de la partie
spéciale des obligations. J'en
suis par mes que le bien de

arrivent être acquies et j'en ai eu
ici, ce qui me concerne, la
confirmation valable par M. Lyon-
Lacé, que j'ai vu à Nancy au
long des Juries savants de
Pâques 1901. Voilà toutes mes sources
de renseignements. Elles m'ont paru
suffisantes pour que je me
considère comme exonéré des
Sections : de la Parole et de la Lettre.
J'ai donc fait partie exclusivement
de mon travail sur le Mariage et
je prouve. Lors de ma traduction,
ainsi limitée, quant on verra.
Mais il reste entendu que j'en suis
déchargé du reste. Et j'ai pris toutes
mes dispositions de travail personnel
en conséquence de cette décharge.

Sala- ce qu'il pourrait y avoir
lieu de rappeler à M. Canon Il
est d'ailleurs bien certain que je
ne puis songer à aller à Tase
pour la réunion de collaborateurs,
dont mes me parle. Sans vouloir
leur m'en excuser auprès de
M. Canon.

Merci de tout ce que vous
me dites de la Société en formation
je sais que elle remonte à
quelques sympathies mais peu d'activités.

Selon de votre écrit aussi.
à la hâte. Mais je n'ai
qu'une minute à vous et
là en la couler. Belle bonne amitié

F. Geny



7^e

Monsieur B. Lallemand.

14 rue Saint-Guillaume

Paris

